

**Plan de travail 2013-2014 de la mise en œuvre
du Plan d'aide à l'apprentissage et à la
réussite
(PAAR)**

**ADOPTÉ À LA COMMISSION DES ÉTUDES
LE 19 NOVEMBRE 2013**

Table des matières

Membres du comité de la mise en œuvre du PAAR 2013-2014.....	2
Mandats du comité.....	3
Moyens.....	3
Ressources nécessaires.....	3
Recommandations pour 2013-2014.....	4
PLAN DE TRAVAIL DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'AIDE	
À L'APPRENTISSAGE ET À LA RÉUSSITE POUR L'ANNÉE 2013-2014	
À PARTIR DES RECOMMANDATIONS	
Objectif 1 : améliorer le taux de réussite à la première session.....	5
Objectif 2 : améliorer la persévérance scolaire et la diplomation	9
Objectif 3 : soutenir la vie étudiante au service de la réussite scolaire.....	11
BILAN DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE POUR 2013-2014.....	13
ANNEXE 1 : ÉVALUATION ET SUIVI DES MESURES D'AIDE À LA RÉUSSITE	

Membres du Comité de mise en œuvre du PAAR (2013-2014)

JoAnne Paradis
représentante de la direction des études

Daniel Leduc
représentant de la DAEC

Francine Bouchard
représentante de la formation continue

Hélène Dufresne
représentante du cheminement scolaire

Pascal Laplante
représentant des communications

Mélanie Rousseau
représentante des enseignantes et enseignants de la formation technique

Jose Luis Rodriguez
représentant des enseignantes et enseignants de la formation préuniversitaire

Karine Fournier
représentante des enseignantes et enseignants de la formation générale

Hélène Simard
conseillère pédagogique au SRDP

Mandats du comité

Le Comité de mise en œuvre du PAAR s'est donné les mandats suivants :

- Recenser les mesures ou actions et évaluation de leurs impacts.
- Sensibiliser les gens de la communauté collégiale.
- Promouvoir le PAAR :
 - Informer sous forme de capsules (par exemple, présenter les facteurs aidants et nuisibles à la réussite);
 - valoriser l'image du PAAR auprès de toute la communauté collégiale et la collectivité régionale.
- Offrir le soutien aux différentes instances.
- Mieux outiller le personnel/enseignant en offrant de la formation au besoin.
- Se tenir à jour concernant les recherches sur le sujet, sur ce qui se fait en matière de réussite et de persévérance.
- Mettre à jour les collectes de données.

Moyens

Afin de voir à la réalisation des mandats du Comité de mise en œuvre, celui-ci verra à utiliser les actions et les moyens suivants :

- Influencer les instances.
- Évaluer les actions et interventions.
- Transmettre de l'information à nos collègues.
- Remettre un rapport annuel quant aux mesures mises en place et nos recommandations (en lien avec les actions dont chaque membre sera tributaire).
- Projets d'encadrement : Offrir soutien et accompagnement.
- Élaborer un gabarit d'évaluation annuelle ou trimestrielle.

Plan de travail de la mise en œuvre du Plan d'aide à l'apprentissage et à la réussite pour l'année 2013-2014

Objectif 1 : améliorer le taux de réussite à la première session

1.1 - LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS

	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	PORTEURS DU DOSSIER ¹	ÉCHÉANCIER DES ÉVALUATIONS	PLAN DE TRAVAIL 2013-2014
1.1.1 STIMULER L'ENGAGEMENT DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS ENVERS LEURS ÉTUDES	<ul style="list-style-type: none"> Amener la population étudiante inscrite en première session à identifier les facteurs contribuant à sa réussite scolaire et éducative, et ce, par le biais d'ateliers-dîners, kiosque, médias, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Que les étudiants ciblés soient en mesure d'identifier au moins un facteur influençant leur réussite et qu'ils y souscrivent en vue de réussir tous leurs cours de première session. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'étudiantes et étudiants participant aux activités Taux de réussite des cours en première session pour les étudiants inscrits aux activités précitées. 	<ul style="list-style-type: none"> SRDP 	<ul style="list-style-type: none"> Après la fin de session lorsque les données sont disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier le meilleur porteur pour cette action. Élaborer un calendrier précis des activités à proposer. Voir à la diversification du format des activités. Réaliser un suivi précis en fonction des indicateurs retenus pour ces actions.
1.1.2 ENCOURAGER LES PERSONNES IMMIGRANTES INSCRITES À LA FORMATION CONTINUE À PARTICIPER ACTIVEMENT À LEUR RÉUSSITE	<ul style="list-style-type: none"> Intervenir auprès des personnes immigrantes éprouvant des difficultés dans leurs études à cause d'une maîtrise insuffisante du langage technique en lien avec leur programme d'études. 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction importante du nombre d'étudiantes et d'étudiants présentant des difficultés en lien avec le langage spécialisé. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'étudiantes et étudiants immigrants maîtrisant mieux le langage spécialisé. 	<ul style="list-style-type: none"> Formation continue 	<ul style="list-style-type: none"> Après la fin de session lorsque les données sont disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir la mesure qui fait du TFI (test de français international) une exigence pour toutes les personnes immigrantes faisant une demande d'admission dans une AEC. Retirer la présente mesure du PAAR et assurer un suivi.

¹ Il faut comprendre ici que les unités ou services désignés ne sont pas les seuls à intervenir dans les actions mais sont plutôt ceux et celles qui portent la responsabilité que les actions aient lieu.

<p>1.1.3 ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS AYANT DES DIFFICULTÉS SCOLAIRES AFIN D'AMÉLIORER LEUR PERSÉVÉRANCE AUX ÉTUDES.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des mesures de prévention pour encourager et encadrer les étudiantes et les étudiants dont la moyenne générale du secondaire (MGS) est inférieure à 65% pour qu'ils s'engagent dans une démarche tangible de réussite et de persévérance. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les étudiantes et les étudiants ciblés augmentent leur autonomie face à leur persévérance scolaire en maintenant leur inscription au programme à la session suivante. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'étudiantes et d'étudiants ciblés. ▪ Taux de réinscription d'une session à l'autre. ▪ Taux de réussite des cours à la session visée par l'action. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SARCS (service d'aide à la réussite et au cheminement scolaire) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Après la fin de session lorsque les données sont disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cibler les étudiants de 1^{ière} session du Tremplin DEC et Sciences Humaines dont la moyenne générale du secondaire est inférieure à 65% ▪ Placer les ateliers à l'horaire des étudiants identifiés à risque par l'équipe des APIs ▪ Bonifier l'offre des ateliers en proposant 2 nouveaux ateliers et ce, dès la session d'automne 2013 : étudiant au collégial 101 (titre provisoire) et intégration et appropriation des concepts vus lors des trois premiers ateliers ▪ Développer un cinquième atelier portant sur la Gestion du stress ▪ Recommander à la direction des études qu'elle fasse un rappel aux enseignants quant à l'importance de transmettre les absences et les résultats aux examens au fur et à mesure durant la session avec LÉA.
--	---	---	---	---	---	--

1.2 - LE PERSONNEL ENSEIGNANT

1.2.1 SOUTENIR LES ENSEIGNANTES ET LA POPULATION ENSEIGNANTE À RENDRE LA RÉUSSITE PLUS ACTIVE FACE À LA RÉUSSITE DE LEURS COURS DE PREMIÈRE SESSION.	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	PORTEURS DU DOSSIER	ÉCHÉANCIER DES ÉVALUATIONS	PLAN DE TRAVAIL 2013-2014
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ À travers les activités du programme Performa², prioriser des <i>stratégies</i> favorisant une plus grande réussite des cours en première session. ▪ Développer un volet axé sur les <i>pratiques</i> de pédagogie de première session à l'intérieur du MIPEC³ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser les pratiques pédagogiques adaptées aux étudiants inscrits en première session. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de réussite des cours en première session. ▪ Nombre d'enseignants et d'enseignantes qui participent aux activités de formation. ▪ Nombre d'interventions ciblées pour les étudiants inscrits en première session par les enseignants inscrits aux formations. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SRDP 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Après la fin de session lorsque les données sont disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étudier la possibilité de lancer une nouvelle cohorte du MIPEC en 2013-2014 ▪ Offrir des ateliers de formation et d'échange en lien avec la pédagogie de la première session (ex. atelier-dîner) ▪ Diffuser la fiche synthèse des mesures et des approches qu'il est possible d'utiliser en première session. ▪ Étudier la possibilité d'offrir une conférence ou un atelier aux enseignantes et enseignants de l'établissement dans le cadre d'une journée pédagogique. ▪ Favoriser le perfectionnement et la mise à jour des enseignants et enseignantes ayant plusieurs années d'expérience

² PERFORMA : **PER**fectionnement et **FOR**mation des **MA**îtres au collégial

³ MIPEC : Microprogramme de 2e cycle en insertion professionnelle en enseignement au collégial

1.3 - LA COLLECTIVITÉ

1.3.1 DÉVELOPPER UNE CULTURE DE COLLABORATION AVEC LE MILIEU SCOLAIRE SECONDAIRE	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	PORTEURS DU DOSSIER	ÉCHÉANCIER DES ÉVALUATIONS	PLAN DE TRAVAIL 2013-2014
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler à l'organisation rencontres thématiques d'échanges entre le personnel des milieux secondaire-collégial. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure compréhension des attentes et du vécu des étudiantes et des étudiants inscrits en première session. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de réussite des cours en première session. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SRDP 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Après la fin de chaque session lorsque les données sont disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier des disciplines qui pourraient faire l'objet d'un éventuel comité interordre secondaire-collégial (français, anglais, mathématiques, etc.) ▪ Poursuivre les démarches entreprise avec la commissions scolaires de la région afin de créer des comités interordre qui regrouperaient des enseignantes et enseignants du collégial et du secondaire.

Objectif 2 : améliorer la persévérance scolaire et la diplomation

2.1 - LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS

2.1.1 ACCOMPAGNER LES ADULTES INSCRITS À LA FC DANS L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES DITES ESSENTIELLES À LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET À LA DIPLOMATION	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	PORTEURS DU DOSSIER	ÉCHÉANCIER DES ÉVALUATIONS	PLAN DE TRAVAIL 2013-2014
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intervenir auprès des étudiants identifiés⁴ comme ayant des lacunes dans 1 ou plusieurs des 3 compétences essentielles (CE)⁵. (lecture, utilisation de document, numératie) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter du niveau d'atteinte des compétences essentielles chez les étudiants ciblés. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'étudiantes et d'étudiants qui améliorent leur niveau de compétences essentielles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation continue. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lorsque les cohortes terminent leurs programmes respectifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir aux étudiantes et aux étudiants des exercices permettant d'augmenter les niveaux de compétences, en lecture, en utilisation des documents et en numératie ▪ Favoriser la participation aux ateliers d'aide à l'apprentissage sur une base volontaire en fonction des besoins identifiés par les apprenants et/ou leurs enseignants. ▪ Élaborer et fournir des outils via le web afin que les étudiants puissent y avoir accès au moment qui leur convient. Ces outils permettraient à l'apprenante ou l'apprenant de mieux se connaître, à réfléchir sur sa façon d'apprendre afin d'identifier les facteurs qui contribuent à sa réussite scolaire et qu'il soit en mesure de faire une meilleure autogestion de ses apprentissages. ▪ Informer les enseignants et chargés de cours des ateliers offerts (les mardis de la réussite) afin qu'ils réfèrent les étudiants qui, à leur avis, profiteraient des stratégies proposées.

⁴ Dans le cadre de la participation de la formation continue à un projet de recherche l'utilisation de pré et post tests diagnostics *TOWES* et *Tests d'évaluation en littératie* seront appliqués pour dépister les étudiants faibles en CE.

⁵ La Direction des ressources humaines Canada a identifié 9 compétences essentielles et la Formation continue, dans le cadre de son projet avec l'ACCC, en a retenue 3 : le calcul, la lecture et l'utilisation des documents.

2.2 - LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES DÉPARTEMENTS⁶

2.2.1 MAINTENIR LES ÉCHANGES ET LA CONCERTATION ET DISCIPLINAIRE ET INTERDISCIPLINAIRE	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	PORTEURS DU DOSSIER	ÉCHÉANCIER DES ÉVALUATIONS	PLAN DE TRAVAIL 2013-2014
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir dans les plans de travail annuel des Comités de programmes une activité par session où toutes les disciplines du programme s'efforceront de démontrer aux étudiantes et aux étudiants les liens interdisciplinaires en cause et comment ils peuvent s'imbriquer dans leurs travaux scolaires⁷ ▪ Intervenir, selon des modalités à définir par l'assemblée départementale via l'activité d'encadrement du département, auprès des étudiantes et étudiants qui ont échoué un ou des cours de leur programme d'études. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les étudiantes et les étudiants perçoivent que les enseignantes et les enseignants, de toutes les disciplines de leur programme, collaborent à leur formation. ▪ Que les étudiantes et les étudiants, en retard sur leur cheminement scolaire régulier, trouvent un appui tangible du département dans les efforts qu'ils doivent déployer pour persévérer dans leur programme d'études. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan annuel des Comités de programme. ▪ Amélioration de la perception étudiante face à la cohérence du programme.⁸ ▪ Taux de réinscription tout au long du déroulement du programme. ▪ Projets d'encadrement et bilans annuels des départements. ▪ Taux de réinscription tout au long du programme d'études. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comités de programme. ▪ Assemblées départementales. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Après la fin de session lorsque les données sont disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insérer ces actions dans les gabarits des plans de travail des départements et des comités de programme selon le cas. ▪ Soutenir les programmes et les départements dans l'évaluation et le suivi des mesures d'aide à la réussite. ▪ Répondre aux besoins ponctuels des programmes et des départements en lien avec la réussite. ▪ Assurer un suivi des étudiantes et étudiants qui « décrochent » via une relance téléphonique ou autre. ▪ Diffuser des exemples de projets d'encadrement réalisés au sein des départements afin de créer un partage des différentes pratiques

⁶ Cette action met en jeu tous les programmes (22 programmes techniques, 5 programmes pré universitaires ainsi que la Session d'accueil et intégration).

⁷ Par exemple une rencontre midi-pizza, un « 5 à 7 » thématique faisant suite à l'activité d'accueil, une rencontre préparatoire à l'ÉSP incluant même les étudiantes et étudiants de première année, une rencontre pour explorer et comprendre le cahier de programme, etc.

⁸ Le niveau de perception étudiante se matérialise dans le cadre du déroulement des activités du Suivi continu de programme.

2.3 - LE MILIEU ÉDUCATIF ET LA COLLECTIVITÉ (EMPLOYEURS ET FAMILLE)

2.3.1 VALORISER LE DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES ET PROMOUVOIR LA RÉUSSITE ET LA DIPLOMATION	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	PORTEURS DU DOSSIER	ÉCHÉANCIER DES ÉVALUATIONS	PLAN DE TRAVAIL 2013-2014
	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser la collectivité de l'Outaouais à l'importance de l'obtention d'un diplôme collégial. 	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance accrue du diplôme d'études collégiales. 	<ul style="list-style-type: none"> Présence d'informations valorisant le DEC dans divers médias. Taux de diplomation. 	<ul style="list-style-type: none"> DCAC 	<ul style="list-style-type: none"> À la fin de chaque année scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les actions amorcées. Identifier des indicateurs qui seront mieux adaptés à la réalité de ces actions. Valoriser les étudiants
	<ul style="list-style-type: none"> Développer avec les employeurs régionaux des ententes officielles permettant une certaine limitation du travail rémunéré. 	<ul style="list-style-type: none"> Engagement réel des employeurs à respecter un horaire de travail étudiant compatible avec la réussite des études collégiales. 	<ul style="list-style-type: none"> Ententes signées par les employeurs. Taux de diplomation. 	<ul style="list-style-type: none"> DÉ 	<ul style="list-style-type: none"> À la fin de chaque année scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Amorcer cette action : valoriser les employeurs respectant le 6-9-15 (Travailler un maximum de 6 heures entre le lundi et le jeudi, terminer au plus tard à 9 heures en soirée (21 h), limiter à 15 heures le nombre d'heures de travail par semaine durant l'année scolaire)
	<ul style="list-style-type: none"> Informers les parents à propos des actions ou interventions de soutien favorisant la réussite scolaire de leurs enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> Encouragement des parents envers les actions étudiantes de leur(s) enfant(s) menant à leur prise en charge de leur réussite scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'informations diffusées. Taux de diplomation. 	<ul style="list-style-type: none"> DCAC 	<ul style="list-style-type: none"> À la fin de chaque année scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître l'existence de l'Association des parents du Cégep de l'Outaouais Développer des outils de communication plus efficaces destinés aux parents au sujet de la réussite. Portail des parents : ajout d'information concernant la structure du programme Ajouter une section au site portant sur le rôle de l'étudiante et de l'étudiant et sur le rôle du parent dans le parcours des études collégiales (ex : confidentialité des dossiers étudiants s'adressant aux parents). Voir à assurer la pérennité de cette action en identifiant le porteur du dossier le plus approprié et les sources d'information
	<ul style="list-style-type: none"> *Mettre en place des mesures ciblées de soutien afin d'améliorer les taux de réussite à l'épreuve uniforme de français. 	<ul style="list-style-type: none"> Que les étudiants appliquent les mesures proposées afin d'améliorer le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français. 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de réussite à l'épreuve uniforme de français. 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> À la fin de chaque année scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la participation aux différentes mesures d'aide.

* ajout obligatoire compte tenu de la prescription ministérielle.

Objectif 3 : soutenir la vie étudiante au service de la réussite scolaire

3.1 - L'ÉTUDIANTE ET L'ÉTUDIANT

3.1.1 OFFRIR À LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE DE NOUVELLES POSSIBILITÉS POUR S'INTÉGRER, PARTICIPER, S'IMPLIQUER ET SE DÉVELOPPER DANS LE MILIEU ÉDUCATIF ET COLLECTIF	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS D'EFFICACITÉ	PORTEURS DU DOSSIER	ÉCHÉANCIER DES ÉVALUATIONS	PLAN DE TRAVAIL 2013-2014
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En lien avec le programme d'activités assumé par la DAEC, développer de nouvelles avenues et activités ayant un lien plus direct avec les programmes d'études des étudiantes et des étudiants. ▪ Revoir les activités d'accueil à la lumière d'une participation par programme sur une base d'appartenance à la communauté collégiale. ▪ Développer un programme d'accueil-parrainage pour les nouveaux inscrits au collégial. ▪ Sur la base du programme d'encadrement scolaire des Griffons, mettre en place un programme similaire pour d'autres activités culturelles et sociales. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de la réussite scolaire liée à l'implication des étudiantes et des étudiants dans la vie étudiante ▪ Mise en place d'actions concertées impliquant toutes les intervenants et tous les intervenants du Cégep. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'administration d'un sondage pour évaluer les actions auprès des étudiants ▪ Recueillir le pourcentage de cours réussis sur l'ensemble des cours suivis pour l'ensemble des étudiants impliqués dans des activités ▪ Le taux de diplomation auprès des étudiants impliqués dans des activités. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DAEC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Après la fin de session lorsque les données sont disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un programme d'encadrement scolaire pour des activités socioculturelles : l'improvisation, la troupe de danse et la troupe de théâtre seront soumises aux mêmes règles de réussite scolaire que les équipes du programme des Griffons. ▪ Mettre en place un programme d'accueil-parrainage pour les nouveaux inscrits au cégep en janvier 2014.

Annexe 1

ÉVALUATION ET SUIVI DES MESURES D'AIDE À LA RÉUSSITE

1. OBSTACLE LIÉ À LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS :

L'obstacle ou le problème est-il bien cerné, précis ? Reconnu collectivement (par les étudiantes et étudiants / intervenantes et intervenants) ? Documenté ? Justifié ? Le groupe bien ciblé ? Libre ou non d'adhérer à la mesure ou action les étudiantes et étudiants / intervenantes et intervenants) ?

2. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET D'INTERVENTION, DE LA MESURE OU ACTION SPÉCIFIQUE AU PROBLÈME DIAGNOSTIQUÉ :

Le projet est-il pertinent et relié directement au problème ? Lien évident entre le projet et le problème de réussite soulevé ? Relié au plan d'action du programme ? Relié au PAAR ?

3. RÉSULTAT ATTENDU RELIÉ DIRECTEMENT À L'APPLICATION DE LA MESURE :

Le ou les résultats sont-ils explicitement définis ? Les effets de la mesure sont-ils précisés dans le plan d'action ? Les retombées peuvent-elles être transférables à d'autres situations (par exemple, à d'autres cours du programme) ? Quels sont les impacts directs sur le plan de l'apprentissage ?

4. MOYENS :

Les moyens prévus par la mesure ou l'action sont-ils coordonnés ? Pertinents ? Réalistes ? Différents des activités régulières ? Stimulent-ils l'engagement des étudiantes et étudiants / des intervenantes et intervenants ? Augmentent-ils la confiance des étudiantes et étudiants envers leur réussite ? Suscitent-ils l'adhésion du programme ? Les intervenantes et intervenants ont-ils préparés pour le projet (rôle / responsabilités / fonctions) ?

Quel type de coordination a-t-on prévu ? Un responsable désigné ? Un comité au sein du département ? Du programme ? De la direction ? Maintiendriez-vous ce type de coordination ?

La mesure ou l'action prévoit-elle des ressources professionnelles suffisantes ? Des ressources de soutien adéquates ? Des ressources financières suffisantes ? Une pérennité ?

5. CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES DE LA MESURE :

Le projet ou la mesure a-t-il besoin d'un lieu physique de référence ? Un lieu significatif pour les étudiantes et étudiants/pour les intervenantes et intervenants ? Ce lieu était-il adéquat ?

6. EFFETS ANTICIPÉS ET IMPACTS SUR LA RÉUSSITE :

Les retombées du projet, de la mesure ou action sont-elles explicites sur le plan d'un ou plusieurs indicateurs de réussite (moyennes/taux de réussite/persévérance/taux de diplomation, etc.) ? Justifiées selon le plan d'action du programme ? Du PAAR ? À partir des indicateurs que vous avez précisés, quelles ont été les retombées de la mesure sur le plan de la réussite ?

7. RECOMMANDATIONS :

Adapté du Cahier de suivi d'une mesure d'aide à la réussite. Marie Blain et Line Chouinard - C. L'Ecuyer/SRDP/avril_2013